

Livres bleus qui ont été déposés sur le bureau de la Chambre, nous voyons qu'en 1902 nos dépenses brutes s'élevaient à \$43,070,700, et en 1903 à \$61,748,591. Ainsi, d'après les comptes publics du dernier exercice qui ont été soumis à la Chambre, nous avons eu en réalité, pour le dernier exercice, une diminution des dépenses représentant \$2,224,000. Mon honorable ami a parlé l'année dernière de cet énorme budget, et il n'a été jusqu'à parler de \$250,000,000. C'était là l'épouvantail qu'il agita aux yeux de notre bon public, lorsque, une fois les comptes de l'année mis au net, il s'est trouvé qu'au lieu d'avoir dépensé \$250,000,000, ou quelque chose d'approchant, nous n'avions en réalité dépensé que \$66,000,000. Mon honorable ami a tout fait, l'année dernière, avec son histoire de \$250,000,000, pour inspirer une frayeur mortelle au public. Mon honorable ami peut nous répondre qu'il n'a pas dit que tout cela serait dépensé en une année, mais il a pris soin, dans le temps, de ne pas s'expliquer là-dessus, et je crois que tous ceux qui ont entendu ou lu son discours en ont conclu qu'on se proposait de dépenser 200 ou 250 millions en une année. Ces dépenses, dont a parlé mon honorable ami, sont réparties sur une centaine d'années. Voyez par exemple, les dépenses pour les subventions aux chemins de fer. Plusieurs de ces crédits ne sont pas encore dépensés du tout. Il arrive souvent que les compagnies ne peuvent pas commencer les travaux, et alors il y a des défalls. Souvent même ces travaux ne sont jamais commencés, et les crédits se trouvent périmés. Mais, en attendant, ils sont usés dans les statuts. Ces honorables messieurs de la gauche tirent tout le parti qu'ils peuvent de tout cela pour nous reprocher des dépenses extravagantes. Il convient ainsi de se rappeler que les revenus considérables que nous recevons continuellement ne proviennent pas entièrement des taxes. Mon honorable ami ne doit sans doute pas ignorer qu'en dehors des douanes et de l'accise, il y a d'autres sources nous fournissant des revenus considérables, et il est certes intéressant de remarquer que la somme de revenus que nous retirons aujourd'hui sous forme de taxes est moins considérable qu'elle n'était il y a quelques années.

En 1890, les taxes ont représenté 79.21 pour 100 du revenu. En 1896, les taxes étaient 75.81 pour 100 du revenu. En 1903, qui est la dernière année où nous avons eu des chiffres exacts, les taxes ont représenté 74.22 du revenu, ce qui laisserait croire que nos grandes dépenses amènent des revenus considérables dans d'autres branches qui ne peuvent pas être considérées comme sujettes à taxe. Ce que nous retirons des postes, des chemins de fer et des travaux publics ne peut pas, au sens ordinaire de ce mot, être considéré comme une taxe, mais comme le paiement de services rendus, et ces chiffres prouvent que nous retirons, de ces sources, une plus forte proportion de

notre revenu que n'en touchaient nos prédécesseurs. On ne doit pas, non plus, penser au seul instant que l'augmentation des taxes représente des charges plus lourdes pour le peuple, ni que le pays est alors dans une situation désavantageuse. Une augmentation du taux de la taxe constituerait une charge, mais la grande erreur où est tombé mon honorable ami, c'est qu'il ne s'occupe que du montant de taxes imposées au pays. Si le peuple était aussi pauvre qu'en 1895-96, et qu'il ne pût pas acheter les choses dont il a besoin, le montant des taxes serait bien moins élevé qu'on ne le constate. Mais l'augmentation dont il parle, c'est l'augmentation même du volume des taxes, c'est-à-dire le montant du revenu qui nous fournit la preuve que le pays n'a jamais été si prospère. Jusqu'à un certain point, les taxes sont nécessaires. Tous les citoyens doivent, dans des limites raisonnables, payer des taxes sur les choses qu'ils consomment; mais si on dépasse ce point, qui n'est pas le même pour tous les peuples, chacun se fait le propre juge de ce qui lui convient, et il se taxe alors pour ainsi dire comme il l'entend. Il peut décider alors, si les temps sont prospères, d'acheter plusieurs choses qu'il n'aurait pas achetées auparavant. Il se donne plus de confort, en n'ignorant pas qu'il contribue par là-même à l'accroissement du revenu public. L'augmentation du chiffre des taxes, bien loin d'être l'indice de charges, est au contraire la preuve que les affaires on la situation de ce citoyen sont prospères. Mon honorable ami a dit que, du temps des conservateurs, la tendance était à la réduction des taxes, et il a expliqué qu'il voulait dire par là que le chiffre de la taxe par tête avait tendance à diminuer, ce qui lui semblait d'un heureux augure. Selon lui, le pays se trouverait d'autant plus prospère que le chiffre de la taxe par tête serait plus bas. En 1890, le chiffre de la taxe par tête, tel que calculé d'après les revenus des douanes, était de \$5.11. En 1895, ce chiffre était tombé à \$3.50. En s'en rapportant à l'augmentation de mon honorable ami, cette année-là devait être exceptionnellement prospère. Ce devait être l'âge d'or du Canada. En 1896, on était monté à un peu plus haut, soit \$3.90. En 1904, les revenus retirés des douanes, autant que nous pouvons voir, représentaient environ \$7.50 par tête. Mon honorable ami considère comme une calamité cet écart de \$3.50, en 1895, et de \$7.50 en 1904. Je laisse ici cependant au Canada le soin de décider laquelle de ces années il préfère. Poser ainsi la question, c'est la résoudre, et mon honorable ami doit voir que ses arguments pèchent absolument par leur base.

Bien loin d'être synonymes de prospérité, les conditions dont nous parle mon honorable ami ne représentent que détresse et pauvreté. Est-il un citoyen intelligent de ce pays qui puisse dire que les conditions où se trouvait le Canada, en 1895, alors que la taxe n'était que de \$3.50 par tête, étaient